

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 9-180-1911 fixant les largeurs d'emprises de la voie ferrée sur le territoire français.

n° 9-180-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 octobre 1911

Numéro JO
n° 180 du 01/11/1911

Date du numéro
1 novembre 1911

TEXTE INTÉGRAL

Le Ministre des Colonies à M. le Gouverneur de la Côte Française des Somalis. Par lettre n° 402 du 2 septembre dernier, vous m'avez transmis copie d'un arrêté que vous avez pris, le 26 août précédent, en vue de fixer les largeurs d'emprises de la voie ferrée sur le territoire français. Cet arrêté étant conforme aux instructions contenues dans la dépêche ministérielle, n°.54 du 26 février 1911, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis qu'en approuver les termes.

A. LEBRUN.